BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 207

12 – AVEYRON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RODEZ

Ventes et cessions

884 985 425 RCS Rodez.
JPF.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 6450.00 EUR.
Adresse : 17, Boulevard du 122ème Ri, 12000 Rodez.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : VERRE SOLUTIONS (SOCIETE ABSORBANTE), Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 €, Siège social : 10/12, rue des Grandes Bosses, 44220 Couëron, 327 630 356 RCS Nantes JPF (SOCIETE ABSORBEE), Société par actions simplifiée au capital de 6 450 €, Siège social : 17, boulevard du 122ème RI, 12000 Rodez, 884 985 425 RCS Rodez AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE JPF (SOCIETE ABSORBEE) PAR VERRE SOLUTIONS (SOCIETE ABSORBANTE) Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à VERRE SOLUTIONS (Société absorbante) est prévue : actif : 62 452 euros, passif : 80 873 euros. Augmentation de capital de VERRE SOLUTIONS : VERRE SOLUTIONS, société absorbante détenant la totalité des parts sociales de JPF société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : (18 421) euros. Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion traité de fusion établi le 26 mai 2026 a été déposé : au greffe du tribunal de commerce de Nantes, le 27 mai 2026 au nom de VERRE SOLUTIONS, société absorbante ; au greffe du tribunal de commerce de Rodez, le 27 mai 2026 au nom de JPF, société absorbée..